

COMMUNE DE RANS

FEUILLES D'INFORMATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

DU MERCREDI 10 SEPTEMBRE 2025

ORDRE DU JOUR :

- Délibération état d'assiette 2026,
- Délibération création chemin de desserte,
- Délibération prix concession cavurne,
- Avant-projet sommaire centre-bourg,
- Repas des aînés,
- Elections municipales 2026,
- Info et questions diverses,

Quorum 8 : Le quorum est atteint. La séance est ouverte à 20h00.

Brigitte SAVIN désignée comme secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal (CM) valide à l'unanimité le Procès-Verbal de la séance du dernier Conseil Municipal.

1) Le Conseil Municipal délibère :

➤ Délibération état d'assiette 2026 :

Le Conseil approuve à l'unanimité l'état d'assiette 2026. Sont retenues à l'exploitation les parcelles 29, 34, 35 pour des éclaircies de petit bois, la parcelle 14 pour une coupe secondaire de régénération.

Vote à 12 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre.

➤ Délibération création chemin de desserte :

A l'unanimité, le Conseil municipal n'approuve pas le projet de l'ONF pour la création d'un chemin de desserte allant de la parcelle 42 à la parcelle 22.

Vote à 0 voix pour, 0 abstention, 12 voix contre.

Le Conseil municipal demande à l'ONF de faire une proposition pour un chemin de desserte partant de la parcelle 42 au chemin d'intersection de la parcelle 30 à 24, réduisant ainsi le projet de 300 m.

➤ Délibération prix concession cavurne :

Après délibération, le Conseil municipal fixe le tarif de 450 € pour une concession cavurne installée par la commune, de 30 ans puis fixe le montant de 100 € pour le renouvellement de 30 ans pour cette même concession.

Vote à 9 voix pour, 3 abstentions, 0 voix contre.

2) Le Conseil Municipal décide :

- De retenir la date du dimanche 14 décembre 2025 pour le repas des aînés
- De retenir la date du 18 octobre 2025 pour commémorer les 80 ans d’Hiroshima. A 11 h sera planté un ginkgo biloba devant la mairie
- D’envoyer une mise en demeure en recommandé à Messieurs COLLE et CUCHEROUSSET de la rue des Ecoles pour les obliger à entretenir leurs terrains devenus des friches

3) Le maire informe le CM :

A propos du centre bourg :

- Les architectes déposent l'avant-projet sommaire au SIDEC le 19 septembre ; le SIDEC présentera cet AVS au conseil municipal le vendredi 26 septembre ; le conseil municipal recevra les architectes et le SIDEC le vendredi 3 octobre.

A propos des enfouissements du réseau :

- Initialement prévus à la fin de l'été, les travaux de la rue du Martinet et de la rue Haute sont reportés. L'entreprise SPIE avance le manque de personnel pour la réalisation de ces enfouissements. Pas de date connue à l'heure actuelle.

A propos du changement de canalisation en forêt :

- Ce chantier ne nécessite pas une demande de défrichement ce qui évite la constitution d'un dossier important donc un gain de temps
- Ces travaux de 77 000 € TTC (budget eau), sans subvention, devraient commencer début octobre
- Pour rappel : la commune de Rans rejoindra le Syndicat Moulin Rouge en 2026
- Le résultat positif du budget eau après ces travaux, d'environ 50 000 €, sera transféré sur le budget de la commune et non au Syndicat.

A propos de la forêt :

- Le prix du bois d'œuvre sur les chablis de 2024 est très bas (environ 80 € le m3) en raison de la dépréciation de ce bois.
- Le manque de bûcherons sur notre secteur provoque un retard de l'exploitation sur la partie Est de notre forêt

A propos des élections municipales :

- Elles auront lieu les 15 & 22 mars 2026
- 7 élus, dont le Maire et le 1^{er} Adjoint, s'engagent à poursuivre leur action au sein de la municipalité

A propos de l'aire de pique-nique en forêt de Chaux :

- Après une période de stand-by sur ce projet, le Maire a sollicité le CAUE pour une étude de faisabilité. Durant l'été, plusieurs réunions se sont tenues avec la COMCOM, l'ONF, le CAUE et le Grand Dole.

PS : ce document est une note d'information. Le compte-rendu officiel sera affiché à la suite du prochain conseil municipal